

DOSSIER N°

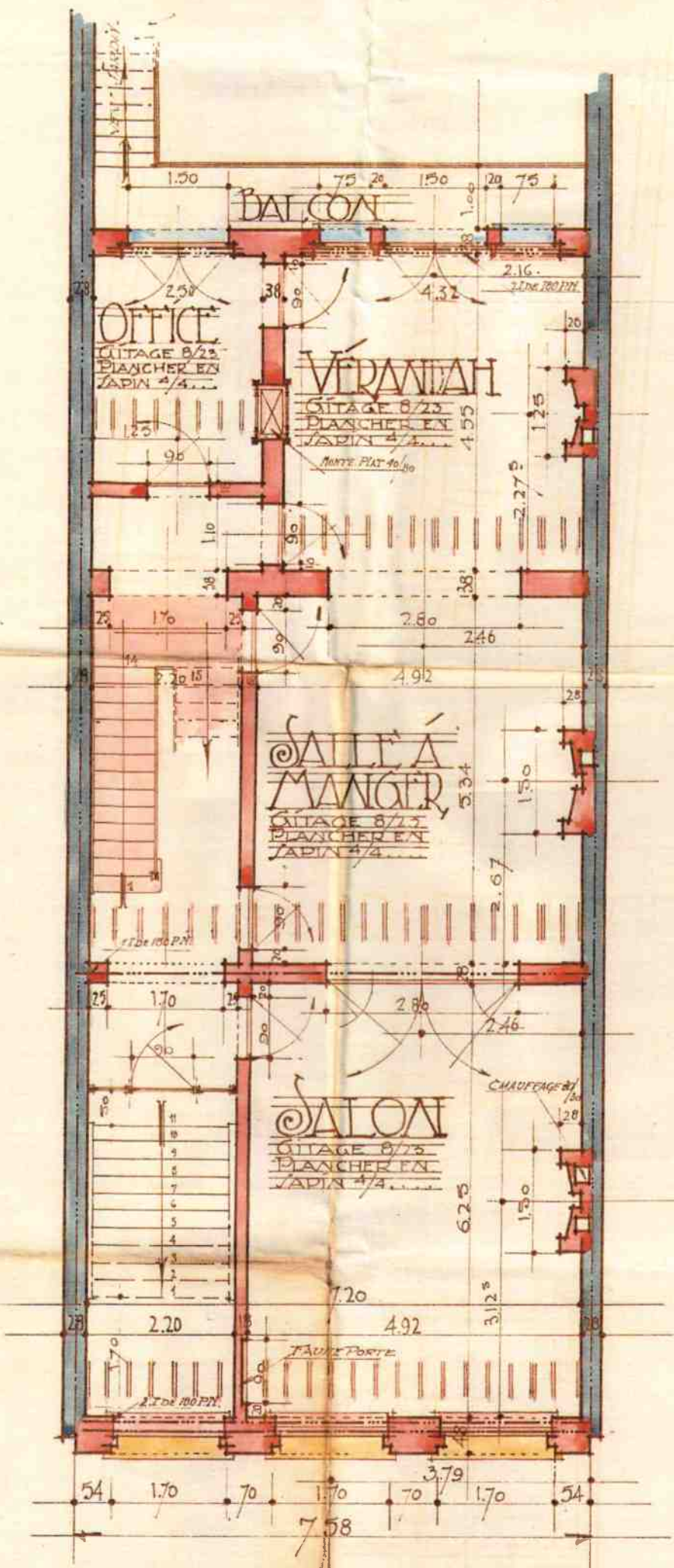
COMMUNE DE KESSEL-LOO.
CONSTRUCTION DE M^{re} LIBERTON,
ADJUGÉ BOULEVARD DE L'ÉLÉMENT.

Approuvé par le Propriétaire.

Dessiné par l'Architecte Stouffier.

Liberton

Stouffier



LE REZ-DE-CHAUSSEE: ÉCHELLE: 2%

Approuvé pour être exécuté conformément aux dispositions de notre résolution en date de ce jour.

KESSEL-LOO, le 28 Mars 1927.

Par le Maire, Les Conseillers et le Secrétaire.

Liberton
Stouffier

DOMER N°

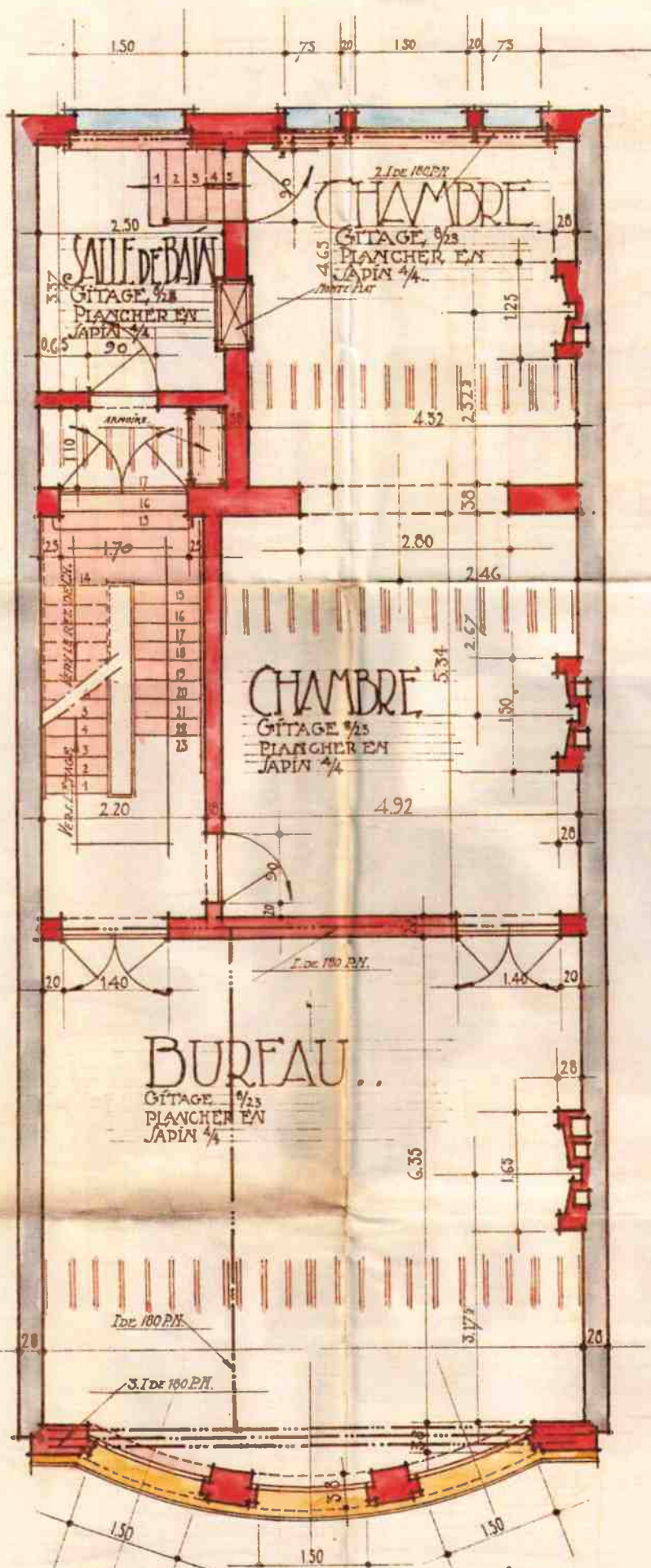
COMMUNE DE KESSEL-LOO.
CONSTRUCTION DE M^r LIBERTON.
À L'ÉCRIT BOULEVARD DE L'ÉLIZÉ-MONT.

APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE

[Signature]

L'ARCHITECTE S. J. S. J. S.

[Signature]



Approuvé pour être exécuté conformément aux dispositions de notre résolution en date de ce jour.
KESSEL-LOO, le 27 Mars 1922
Par le Maire: Les Membres du Conseil Municipal



LE PREMIER ÉTAGE. ÉCHELLE: 2%.

DOSSIER N°

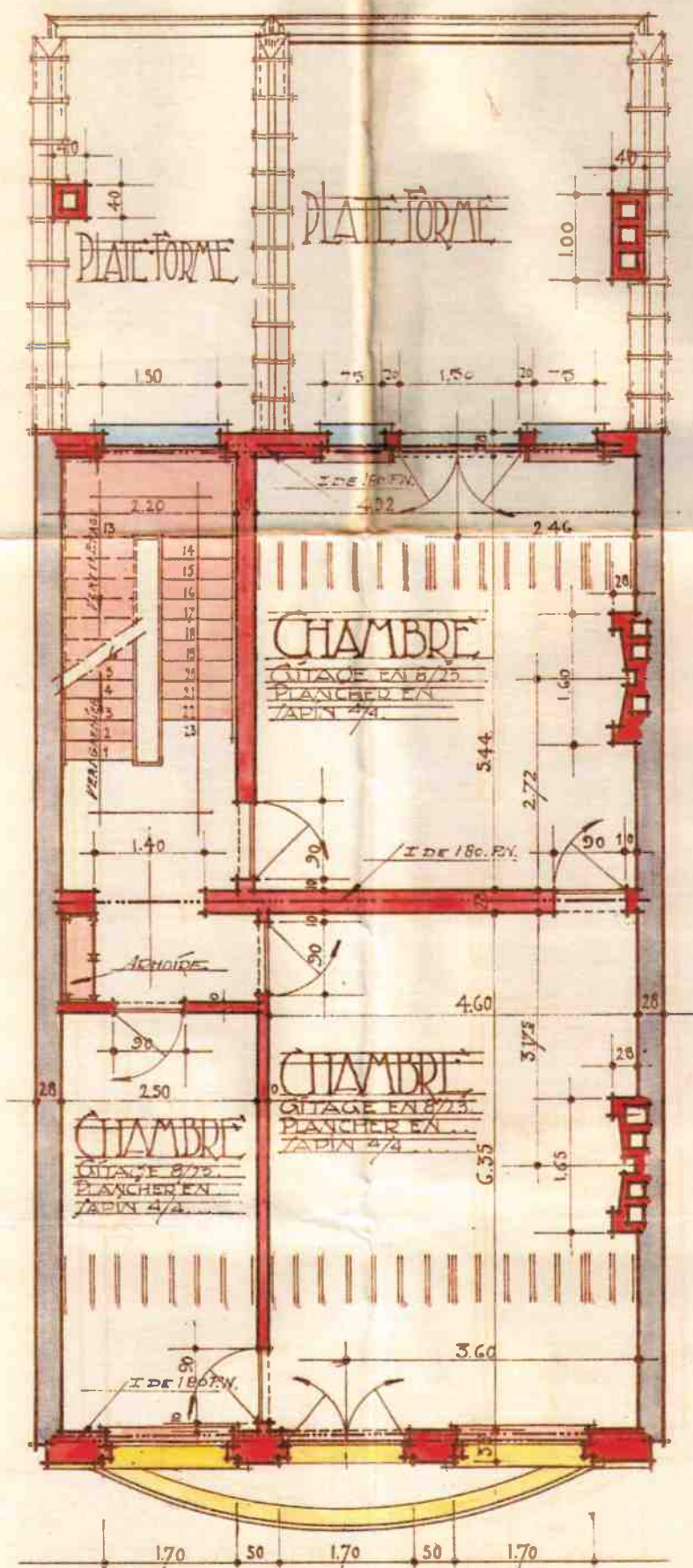
COMMUNE DE KESSEL-LOO.
CONSTRUCTION DE M^{re} LIBERTON.
AÉRIFIER BOULEVARD DE TIRLEMONT.

APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE

Liberton

L'ARCHITECTE SOUSIGNÉ

Quelley



LE DEUXIÈME ÉTAGE : ÉCHELLE : 2%

Approuvé pour être exécuté conformément aux dispositions de notre résolution en date de ce jour.
KESSEL-LOO, le 28 mars 1922
Ayant pour Vice-Président et Secrétaire
le Maire.

DOSSIER N°

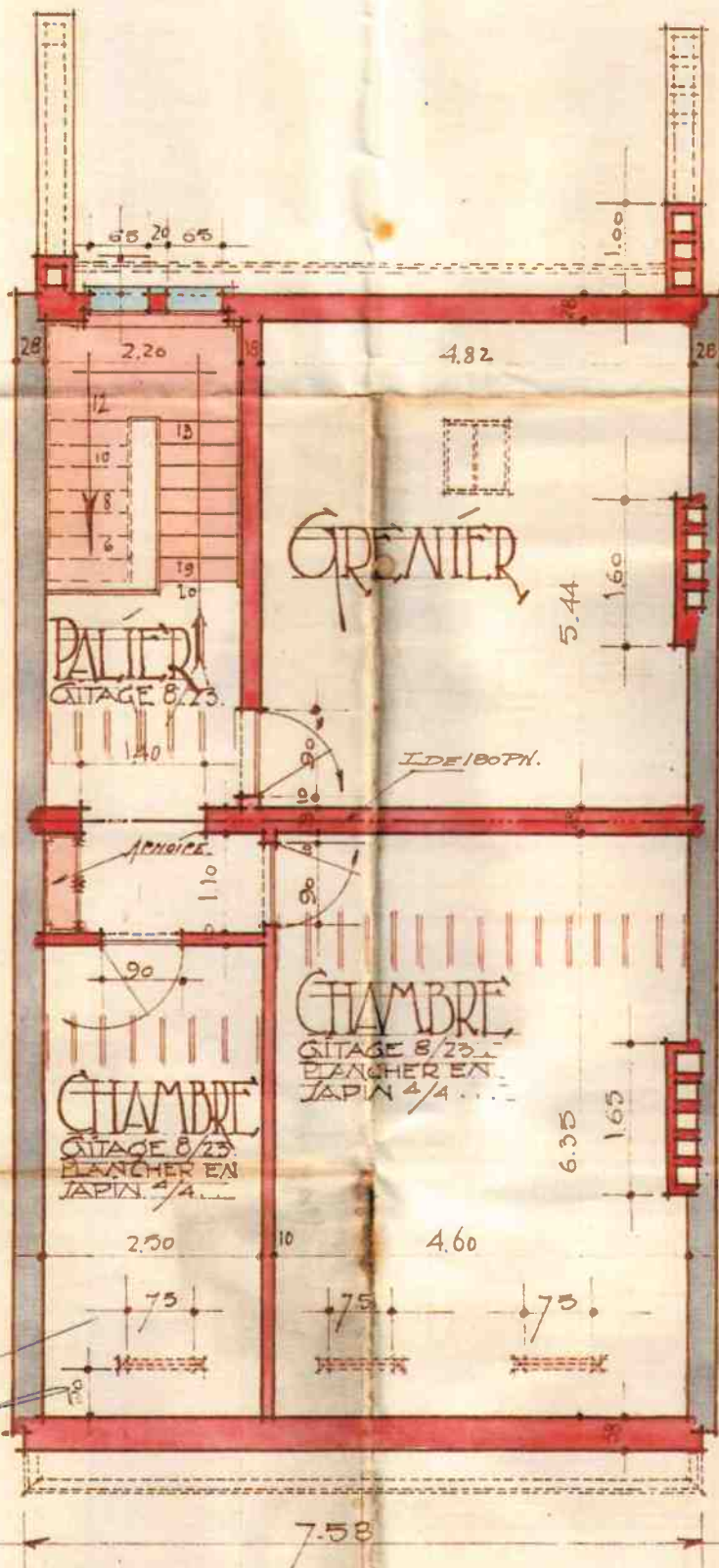
COMMUNE DE KESSEL-LOO.
CONSTRUCTION DE M^{re} LIBERTON.
A RIGER BOULEVARD DE TIRLEVANT.

APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE :

L. Liberton

L'ARCHITECTE GUSTAVE :

Gustave



Approuvé pour être exécuté conformément aux dispositions de notre résolution en date de ce jour.
KESSEL-LOO le 10 Mars 1921
Par le Maire : Les Bourgmestres et Echevins.

LES COMBLES : ÉCHELLE : 2%.

DOSSIER

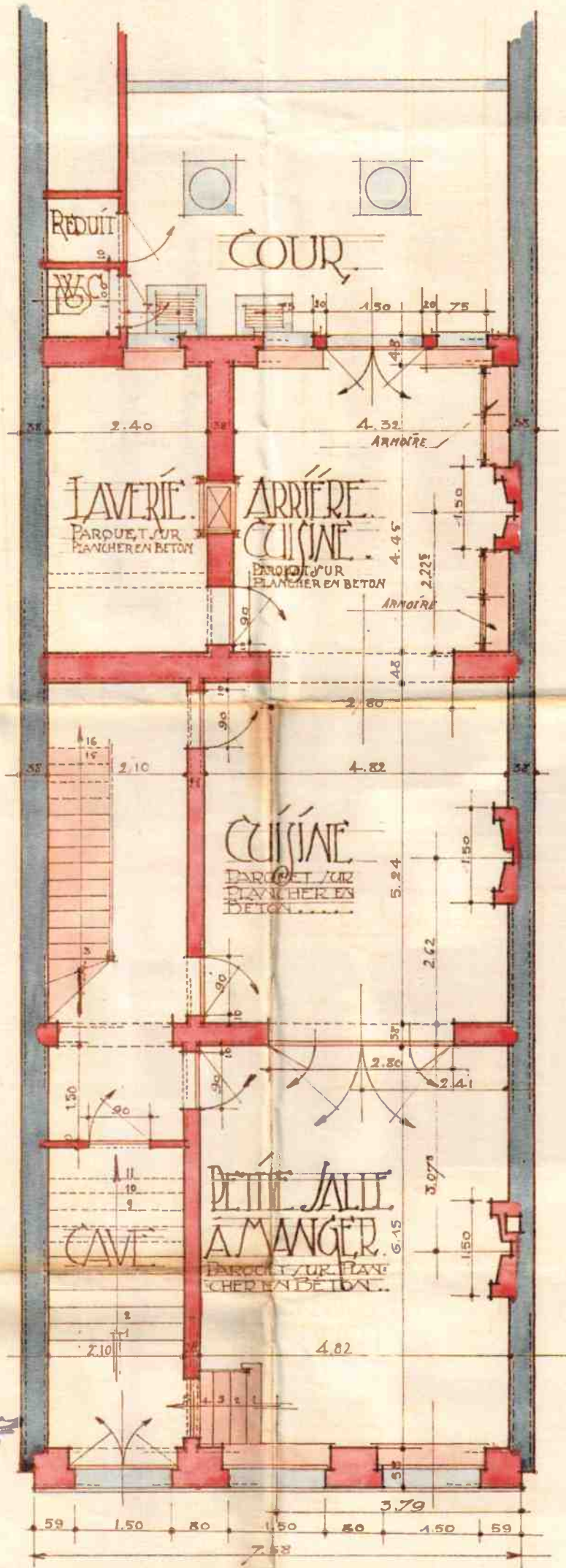
COMMUNE DE KESBEL-LOO
CONSTRUCTION DE M^{rs} LIBERTON
À ÉRIQER BOULEVARD DE NÎRLEMONT

APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE

DRESSÉ PAR L'ARCHITECTE SOLLIGNÉ

[Signature]

[Signature]



Sous terrain

Approuvé pour être exécuté conformément
aux dispositions de notre résolution
en date de ce j.u.

KESBEL-LOO, le 28 mars 1927

Par Ordonnance: Le Bourgmestre et Echevins,
Le Secrétaire,

[Signatures]

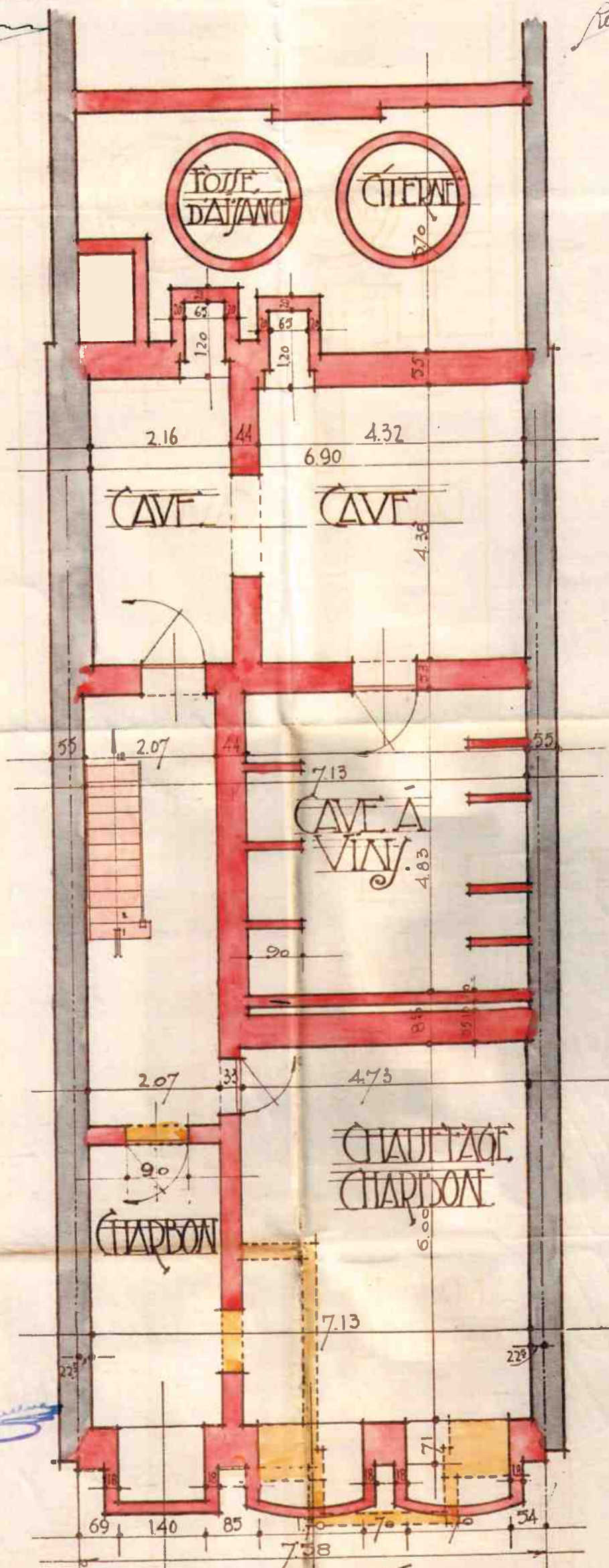
LE SOUTERRAIN. ÉCHELLE: 2%

COMMUNE DE KEMELLOO.
CONSTRUCTION DE M^{re} LIBERTON.
A ERIGER BOULEVARD DE NIJLÉMONT

DREITE PAR L'ARCHITECTE JOUILLON

Ch. L. L. L.

Recovery



Approuvé pour être exécuté conformément
aux dispositions de notre résolution
en date de ce jour.

Par Ordonnance : Les Bourgmestre et Echevins,

Le Secrétaire

LES SOUS-CAVES: ÉCHELLE: 2%.